



Conseil de sécurité

Séance ouverte sur la situation humanitaire à Gaza

New York, le 13 août 2024

Déclaration de la Suisse

Lue par Pascale Baeriswyl, Représentante permanente

Merci, Monsieur le Président.

La Suisse salue la convocation de cette séance urgente du Conseil de sécurité sur la situation à Gaza, et je voudrais remercier la Secrétaire générale adjointe aux affaires politiques, Madame Rosemary DiCarlo, et la Directrice de la Division du financement et des partenariats, Madame Lisa Doughten d'OCHA, pour leurs interventions. Leur appel est clair.

Monsieur le Président,

La Suisse condamne les violations du droit international humanitaire commises par toutes les parties. Elle condamne également le fait que les hostilités continuent de faire de nombreuses victimes civiles, comme ce fut rapporté samedi passé à Gaza.

Une école est un lieu d'enseignement. Une école doit permettre aux enfants d'apprendre, de s'épanouir, de construire leur avenir et de contribuer ainsi à une société pacifique et prospère. A Gaza aujourd'hui, les écoles sont souvent le dernier recours pour trouver quelque chose à manger, de l'eau ou un abri. Or, même les écoles, devenues abri de fortune, n'offrent souvent pas de refuge aux civils.

D'après le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, l'attaque israélienne sur l'école Tabeen a tué au moins 93 personnes et représente la 21^{ème} attaque en un seul mois contre une école qui servait de refuge. Selon cette même source, les attaques contre des écoles, des universités, des enseignantes et enseignants et des étudiants sont en hausse, alors – on l'a entendu – qu'en même temps, plus d'un demi-million d'enfants n'ont plus été à l'école depuis le 7 octobre.

Le droit international humanitaire interdit – y compris aux groupes armés tels que le Hamas – d'utiliser la présence de civils dans le but de protéger un objectif militaire d'une attaque. Mais même quand cette règle est violée, cela ne suspend en rien l'obligation d'Israël de se conformer strictement au droit international humanitaire dans la conduite des hostilités. Cela comprend les principes de distinction, de précaution et de proportionnalité. Israël, en tant que puissance occupante, est tenu de fournir à la population les besoins humanitaires de base, y compris un abri sûr.

Monsieur le Président,

Il y a 75 ans hier, les Conventions de Genève ont vu le jour. En adoptant ces Conventions, les Etats membres se sont engagés à préserver l'humanité, même en temps de guerre. Ces engagements doivent être mis en œuvre urgemment et par toutes les parties au conflit. Et ce n'est pas le cas aujourd'hui. Les parties doivent respecter le droit international et ainsi contribuer à atténuer les souffrances des civils.

La situation humanitaire à Gaza reste insoutenable. Au risque de mourir à cause des combats, s'ajoutent les multiples déplacements, la perte de l'abri, les maladies et la famine.

La résurgence de la polio montre l'ampleur du désastre. La polio est incurable. La prévention est donc la seule solution. À cette fin, la campagne de vaccination de l'ONU et de ses partenaires doit être rendue possible sans délai pour éviter une autre catastrophe parfaitement évitable.

La famine continue à s'installer à Gaza. La Suisse rappelle que l'usage de la famine comme méthode de guerre contre la population civile est interdit et constitue un crime de guerre d'après le Statut de Rome. L'acheminement immédiat, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire destiné à tous les civils qui en ont besoin à travers l'ensemble de la bande de Gaza doit enfin être garanti. Les récentes remarques du ministre des finances israélien sont inacceptables et nous attendons du gouvernement israélien qu'il respecte ses obligations en vertu du droit international humanitaire.

Monsieur le Président,

La Suisse exige la mise en œuvre pleine et entière des résolutions de ce Conseil, notamment des résolutions 2712, 2720, 2728 et 2735 ainsi que des mesures provisionnelles de la Cour internationale de Justice.

La guerre et la souffrance à Gaza doivent cesser et tous les otages doivent être libérés immédiatement et inconditionnellement. La Suisse appelle toutes les parties à s'engager de bonne foi dans les pourparlers de cessez-le-feu sous l'égide des Etats-Unis, du Qatar et de l'Egypte.

Un cessez-le-feu à Gaza est aussi crucial en vue d'une désescalade régionale.

La solution à deux Etats démocratiques, Israël et Palestine, dont Gaza fait partie intégrante, vivant côte à côte en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues reste indispensable pour la paix. C'est le seul horizon politique envisageable pour garantir la sécurité et dignité des populations dans la région, et pour que les écoles redeviennent ce qu'elles devraient être : un lieu d'enseignement et d'espoir pour un futur en paix.

Je vous remercie.

Unofficial Translation

Thank you, Mr President.

Switzerland welcomes the convening of this urgent meeting of the Security Council on the situation in Gaza, and I would like to thank the Under-Secretary-General for Political Affairs, Ms Rosemary DiCarlo, and the Director of the Funding and Partnerships Division, Ms Lisa Doughten of OCHA, for their statements. Their appeal is clear

Mr. President,

Switzerland condemns the violations of international humanitarian law committed by all parties. It also condemns the fact that the hostilities continue to claim many civilian victims, as was reported last Saturday in Gaza.

A school is a place of learning. A school must enable children to learn, to develop, to build their future and thus contribute to a peaceful and prosperous society. In Gaza today, schools are often the last resort for finding food, water or shelter. But even these schools, which have become makeshift shelters, often offer no refuge to civilians.

According to the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, the Israeli attack on the Tabeen school killed at least 93 people and was the 21st attack in a single month on a school used as a refuge. According to the same source, attacks on schools, universities, teachers and students are on the increase, while - as we've heard - more than half a million children have been out of school since October 7.

International humanitarian law prohibits – including armed groups such as Hamas – from using civilians to protect a military objective from attack. Even when this rule is violated, this in no way suspends Israel's

obligation to comply strictly with international humanitarian law in the conduct of hostilities. This includes the principles of distinction, precaution and proportionality. Israel, as the occupying power, is obliged to provide the population with basic humanitarian needs, including safe shelter.

Mr. President,

75 years ago yesterday, the Geneva Conventions came into being. By adopting these Conventions, the member states committed themselves to preserving humanity, even in times of war. These commitments must be implemented as a matter of urgency by all parties to the conflict. This is not the case today. The parties must respect international law and thus help to alleviate the suffering of civilians.

The humanitarian situation in Gaza remains unbearable. In addition to the risk of dying as a result of the fighting, there are multiple displacements, loss of shelter, disease and famine.

The resurgence of polio shows the scale of the disaster. Polio is incurable. Prevention is the only solution. To this end, the vaccination campaign by the UN and its partners must be made possible without delay to avoid another perfectly avoidable disaster.

Famine continues to take hold in Gaza. Switzerland recalls that the use of starvation as a method of warfare against the civilian population is prohibited and constitutes a war crime under the Rome Statute. The immediate, safe and unimpeded delivery of humanitarian aid to all civilians in need throughout the Gaza Strip must finally be guaranteed. The recent remarks by the Israeli Finance Minister are unacceptable and we expect the Israeli government to respect its obligations under international humanitarian law.

Mr. President,

Switzerland demands the full implementation of the resolutions of this Council, in particular resolutions 2712, 2720, 2728 and 2735, as well as the provisional measures of the International Court of Justice.

The war and suffering in Gaza must end and all hostages must be released immediately and unconditionally. Switzerland calls on all parties to engage in good faith in the ceasefire talks under the aegis of the United States, Qatar and Egypt.

A ceasefire in Gaza is also crucial to regional de-escalation.

The solution of two democratic states, Israel and Palestine, of which Gaza is an integral part, living side by side in peace within secure and recognised borders remains essential for peace. It is the only conceivable political horizon for guaranteeing the security and dignity of the people of the region, and for schools to become once again what they should be: a place of education and hope for a peaceful future.

Thank you.